

FORMATION INTENSIVE AU GALLO POUR ADULTES

2^{ème} session

1/04 - 6/07/09 - MONTFORT/MEU

Particuliers :
Le GALLO
vous intéresse ?
Franchissez le pas.

**Demandeurs
d'emploi :**
Et pourquoi pas
un emploi bilingue...

Enseignants :
Initier les élèves
au GALLO, une
richesse en plus.

Salariés :
Utilisez votre droit
au CIF, DIF, ...
Formez-vous
au GALLO.

Le sentier est unique pour tous,
les moyens d'atteindre le but varient avec chaque voyageur.

y'a ren q'une vae pour tout le monde,
més la manière d'abuter change d'une personne à l'autr

Proverbe breton



Bertaëyn Galeizz
Chubri
Association Enseignants de Gallo
Dihun



Maner Keranden, BP 311
29413 Landerneau cedex
02 98 21 39 94 -
bzh.stumdi@wanadoo.fr
www.stumdi.com

Estaije long de galo (3 mouéz de temp)



Sommaire

I Présentation de l'organisme de formation STUMDI

P 2 à 5

II Une formation continue pour adultes à la langue gallèse

P 6 et 7

III Le gallo est-il une langue ?

Introduction de Claudie MOTAIS

P 8

Argumentaire de Dominique BOSSE

P 9 et 10

IV Le gallo, langue romane de Haute-Bretagne Par Dominique BOSSE, formateur Stumdi en charge de la formation au gallo

P 11 à 15

V Fiche pratique et fiche de préinscription

P 16 à 19

I PRESENTATION DE L'ORGANISME DE FORMATION STUMDI

Stumdi propose des formations de langue bretonne aux adultes depuis 23 ans.

Rattachée à la Convention de la formation continue, elle fonctionne comme n'importe quel organisme de formation, et respecte strictement les règles inhérentes à cette catégorie professionnelle.

Stumdi est un organisme agréé sous statut associatif. Les formations suivies par les salariés peuvent être prises en charge dans le cadre de la formation continue (plan de formation interne d'une entreprise, à l'initiative du salarié sous forme de C.I.F., D.I.F..., ou encore par le biais des comités d'entreprises).

Centre agréé par le Conseil Régional depuis 14 ans, Stumdi a, entre autres missions, dans ce cadre, de former chaque année 75 demandeurs d'emploi, afin de leur donner les moyens de réintégrer la vie active à l'issue de six mois de formation. Chaque année, plus de 70 % de ce public retrouve une activité salariée, Stumdi constituant un véritable " vivier " pour les organismes qui recherchent des salariés bilingues breton-français.

Outre les formations longues de trois mois ou de six mois, Stumdi propose également des stages d'une ou plusieurs semaines et des formations à la carte ou individualisées.

Chaque année plus de 150 personnes bénéficient d'une formation au sein de notre centre.

STUMDI : un outil de formation performant

Le succès incontesté des formations proposées par Stumdi repose sur plusieurs aspects :

- une expérience de 23 ans auprès d'adultes de tous horizons ;

- une équipe compétente et soudée : Elle est constituée de formateurs salariés à Stumdi depuis plusieurs années, ce qui permet à ces derniers de se connaître et de constituer une véritable équipe, dont chaque membre apporte sa spécificité, tout en étant capable de remplacer au pied levé un collègue. Le choix qu'a fait Stumdi de ne pas embaucher des formateurs sur le seul critère d'emplois aidés (emplois jeunes, CES...) a un coût, mais la qualité du travail réalisé est indéniable, les stagiaires sont pris en charge par une équipe cohérente et expérimentée ;

- un accueil et une prise en charge de qualité : outre l'équipe de formateurs, les stagiaires sont suivis par un personnel administratif attentif, maîtrisant parfaitement le domaine administratif (particulièrement lourd dans le domaine de la formation continue). Bien entendu, tous les salariés de Stumdi, sans exception, sont parfaitement bilinguesbilingues - breton-français - et/ou - depuis 2009 - gallésants-français.

STUMDI : un outil de formation également à disposition des entreprises, mairies...

De par la diversité des formations proposées, Stumdi est à même de répondre aux besoins des entreprises, des collectivités locales, des mairies et de tous les organismes qui souhaitent faire former leur personnel, tout en respectant un calendrier spécifique à chaque activité.

Ainsi, nos formateurs sont amenés à former du personnel sur leur lieu de travail (mairie de Pontivy, crèche de Gouesnou,...) ou sur nos ou sur nos différents sites de formation, Landerneau (29), Ploemeur (56), Montfort sur Meu (35) et à partir de 2010 dans les Côtes d'Armor.

La recette du succès ?

Plusieurs ingrédients interviennent :

Le concept pédagogique mis en place par Stumdi est tout simplement efficace.

L'équipe pédagogique a la capacité d'intégrer rapidement un nouveau formateur en lui assurant une solide formation.

Les stagiaires sont tous motivés : notre formation n'a pas la réputation d'être facile, et nous le rappelons aux candidats. De plus on ne s'inscrit pas à une formation de trois ou six mois en langue bretonne ou gallo sans y avoir réfléchi.

La langue bretonne et gallèse interpelle chaque stagiaire, consciemment ou non. Cette envie d'apprendre ces langues crée un lien palpable entre les élèves.

La mise en place d'une formation longue de gallo repose sur les mêmes critères que les formations en breton énoncées ci-dessus. Un formateur de Stumdi, connaissant également le gallo, encadre l'équipe pédagogique nouvellement constituée : ils ont ensemble élaboré un programme intensif sur 3 mois permettant d'aboutir à une aisance suffisante de la langue pour la pratiquer au quotidien et surtout l'utiliser dans un milieu professionnel (médias, maisons de retraite...).

Redonner à la langue galloise une raison d'exister, donner à des demandeurs d'emploi une " clé " supplémentaire pour accéder à la vie professionnelle, permettre à des salariés d'exercer leur métier en gallo, tout un programme qui peut participer à la revalorisation d'une langue...



Claudie Motais, directrice de Stumdi, présentant l'organisme et la formation à la langue galloise lors d'une table ronde à " Mill Goll 2008 ".

II UNE FORMATION CONTINUE POUR ADULTES A LA LANGUE GALLESE

L'organisme de formation Stumdi, en partenariat avec 4 associations gallésantes, a mis en place, en septembre 2009, une première formation de trois mois à la langue gallèse, l'une des deux langues régionales de Bretagne.

Cette dernière sera destinée aux adultes désireux d'acquérir les bases de cette langue, en particulier aux personnes souhaitant à court terme travailler en gallo au quotidien : animateurs socioculturels, enseignants, intervenants en milieu scolaire, journalistes, animateurs de radio, infirmiers, aides-soignants, aides ménagères, secrétaires...

Cette formation permettra à moyen terme de promouvoir le gallo, et de permettre à cette langue de perdurer et de se développer par son utilisation dans le monde du travail, à l'école...

Les difficultés rencontrées aujourd'hui pour la survie et le développement du gallo sont celles que le breton a connues il y a une vingtaine d'années. Depuis, si tout n'est pas gagné, le breton se développe régulièrement, alors qu'il devrait être moribond, si l'on considère le nombre de locuteurs dans les années 1970. Il est de plus en plus utilisé au quotidien, et pour un nombre d'adultes qui va croissant, dans leur milieu professionnel.

Le lien entre la langue et le monde du travail semble être le garant d'un usage de la langue normalisé, accepté par une majorité de la population.

De plus en plus d'adultes souhaitent être formés au breton, de plus en plus d'enfants sont initiés (au minimum) à leur langue régionale : pourquoi le gallo ne connaîtrait-il pas un tel développement ?

Il semble primordial que les deux langues régionales de Bretagne puissent être également reconnues, afin de permettre à la population de se réappropriier la langue de ses parents ou grands-parents, langue que l'on côtoie volontairement ou non chaque jour (toponymie, expressions orales et écrites, tournures de phrases...). Le fait d'assimiler deux langues parlées sur un territoire donné : **le breton et le français, le gallo et le français**, permet ainsi d'intégrer deux cultures, ce qui constitue un enrichissement personnel et une ouverture sur toutes les autres cultures.

Fort de son expérience dans le domaine de la formation continue pour l'apprentissage et le perfectionnement de la langue bretonne - 23 ans d'expérience, dont 16 sur les formations longues de 6 mois - Stumdi souhaite répondre aux besoins émergents en formation gallèse, en faisant bénéficier les gallésants de son savoir-faire et de sa logistique.

STUMDI ET SES PARTENAIRES

4 associations + Stumdi : Enseignants de Gallo, Chubri, Bertaeyn Galeizz et Dihun sont à l'origine de la mise en place de ce projet.

III LE GALLO EST-IL UNE LANGUE ?

1. Introduction de Claudie MOTAIS

Lorsque nous proposons notre projet de formation continue intensive en gallo, une partie de nos interlocuteurs s'interroge tout d'abord sur l'essence même du gallo, à savoir s'il s'agit d'une langue ou d'un patois, et dans la seconde hypothèse, s'il vaut bien la peine de s'y pencher, s'il faut le sauvegarder, l'étudier, voire l'enseigner...

Et bien oui, que tout un chacun soit rassuré, c'est bien une langue que nous allons enseigner ! et non pas un dérivé du français.

Les termes " patois ", " dialecte ", " parler populaire " sont très souvent utilisés de façon incorrecte, tout simplement parce que leur définition n'est pas connue : il n'est pas inintéressant de se pencher quelques minutes sur les éclaircissements proposés par Dominique Bossé, notre chargé de stage de gallo...

Bonne lecture à tous,

Claudie Motais
Directrice centre de formation Stumdi
Landerneau, le 10 octobre 2008

2. Argumentaire de Dominique BOSSE

La dénomination populaire du gallo qui est la plus courante est celle de *patois*. Ce terme général est susceptible de dénommer aussi bien la langue populaire de la Haute-Bretagne que n'importe quelle autre langue populaire parlée en France : les normands et les picards parlent eux aussi *patois*. Ce sont les révolutionnaires, particulièrement l'Abbé Grégoire en 1794, qui diffusent ce terme pour désigner les parlers autres que le français, déniaient ainsi toute identité à la langue et aux locuteurs auxquels il fait référence. *Parler patois* c'est parler d'une certaine manière, ce n'est pas parler telle ou telle langue. Cette langue populaire n'est donc jamais conçue comme une langue autonome, comme la langue d'une population jouissant d'une identité et d'une culture originale. Au contraire, elle est caractérisée en faisant référence au français. On ne la définit pas en elle-même, mais par la relation qu'on établit entre elle et le français. Or, le sens que les dictionnaires accordent à ce terme est moins une définition qu'un jugement de valeur : " idiome local parlé par une population peu nombreuse, souvent rurale et dont la culture et le niveau de civilisation sont inférieurs à ceux du milieu environnant qui emploie la langue commune... " peut-on y lire à titre d'exemple. Dans pareille définition, on ne se préoccupe pas de savoir quelle est la langue que l'on nomme ainsi, mais plutôt de stigmatiser un usage qui s'écarte de la norme reçue.

Il n'est pas rare d'entendre dire que telle population parle une langue, tandis que telle autre parle un dialecte. La division langue/dialecte ainsi conçue comme une opposition entre une langue véritable et quelque chose comme une " sous-langue " est absurde. Elle résulte d'une confusion entre les différentes acceptions que connaît le mot langue. Si on le prend dans son sens le plus général de système de représentation et d'expression vocale, tout être humain s'exprime dans une LANGUE. Le dialecte possède un système de sons qui, assemblés, forment des mots et ces mots, joints les uns aux autres

selon un système de règles, servent à former des phrases. Il s'agit là des caractéristiques essentielles qui définissent tout langage humain. Le dialecte a donc les caractères requis pour qu'on puisse en dire qu'il est une langue au sens général du mot.

Nous sommes là en présence de données scientifiques¹ qui permettent d'affirmer que le gallo est une langue. Le terme de gallo permet de définir la langue de façon autonome sans référence au français et la rattache à un territoire donné : la Haute-Bretagne. Le terme de langue doit être entendu au sens large, car contrairement à l'usage restreint que l'on en fait couramment, la langue est bien plus qu'un code entièrement défini par des règles écrites et immuables (de telles règles sont définies en français seulement depuis le XVII^e siècle par l'Académie française). S'il en était ainsi, on pourrait recenser le nombre des langues qui existent dans le monde. Or l'on sait très bien que c'est impossible car leur nombre varie tous les jours. Dans ces conditions, même s'il ne s'écrivait pas, le gallo serait d'ores et déjà bien une langue.



Dominique BOSSE (deuxième en partant de la gauche), interviewé en gallo pour présenter la formation à " Mill Goll 2008 "

1 - Voir Jean-Paul CHAUVEAU, Le Gallo : une présentation, Rennes CRDP, 1984, 252 p.

IV LE GALLO, LANGUE ROMANE DE HAUTE BRETAGNE

Dominique BOSSE
Formateur à Stumdi
Chargé de la formation au gallo

Vous avez dit " Gallo " !

" De qua ? De qua ? De qua qu'i dit le monsieur ?
I dit qu'on est des gallos et pas des Bertons.
Eh ben ! Mon gars Joson, pour un mentou, nen v'là d'un mentou, et
un villain core . ² "

La Bretagne se divise en deux parties : la Haute-Bretagne (ou Bretagne romane, ou Bretagne gallo, ou même encore Bretagne gallèse) et la Basse-Bretagne (ou Bretagne bretonnante). Alors qu'en Basse-Bretagne on parle breton, c'est le gallo que l'on entend encore aujourd'hui en Haute-Bretagne. Il s'agit là d'une langue romane héritée de l'empire romain. Elle est proche parente des autres langues dites d'oïl, comme le français, le poitevin en Poitou, le picard en Picardie et dans le Nord (On l'appelle ch'ti dans le Nord-Pas-de-Calais), le champenois, le bourguignon-morvandiau, le berrichon, le wallon, etc. Mais c'est par le terme patois, qu'elle est généralement nommée par les gens qui l'utilisent en Haute-Bretagne.

2 - " Quoi ? Quoi ? Que dit ce Monsieur ?

Il dit qu'on est des gallos et non des Bretons.

Eh bien, mon ami Joson, pour ce qui est d'un menteur, en voilà d'un menteur, un sacré menteur !... "

In " Chansons et propos rustiques de Jean Lancelot en parlers populaires de Haute-Bretagne ", Jean Choleau, 1947.

Le breton, apporté en Bretagne (armoricaine) par des migrants venus de Grande-Bretagne dès le 4^e siècle de notre ère, a d'abord été parlé sur un territoire plus large que celui de l'actuelle Basse-Bretagne, jusqu'à Dol à l'est. En effet, dans une zone mixte³, dans la frange ouest de l'actuelle Haute-Bretagne, une minorité de bretonnants a côtoyé une majorité parlant le roman. De même, en Basse-Bretagne, plusieurs aires romanes sont attestées après la migration bretonne. Puis progressivement, à partir à partir du Moyen-Age, le gallo s'est généralisé en Haute-Bretagne et le breton en Basse-Bretagne.

Il ne faudrait pas croire cependant que les deux territoires Basse et Haute-Bretagne aient été des zones linguistiques unitaires et sans contact entre elles. De tout temps il y a eu des relations entre Bas et Hauts-Bretons. Il y a toujours eu des bretonnants en Haute-Bretagne, à Nantes et Rennes (cela s'est cependant accentué avec les migrations économiques de la seconde moitié du 20^e siècle) et dans les ports notamment ; de la même manière il y a toujours eu des gallésants en Basse-Bretagne.

La Haute-Bretagne s'étend actuellement sur quatre départements, parmi lesquels deux sont entièrement situés en Bretagne gallèse (l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique), les deux autres étant à cheval sur la zone bretonnante (à l'ouest) et la zone gallèse (à l'est) : les Côtes d'Armor et le Morbihan.

Précisons enfin que le français est venu se surajouter, d'abord comme langue de l'écrit, dans les actes administratifs et parmi les gens cultivés dans la mesure où la Bretagne est rattachée politiquement à la France au 16^{ème} siècle⁴ ; puis, peu à peu, comme langue de l'oral, surtout après la Révolution, et de plus en plus au 19^{ème} siècle. En Bretagne

3 - Léon Fleuriot, Le gallo et les langues celtiques in Chubris, Cahiers du LERG n° 1, Rennes 1982, pp. 25-39.

4 - L'ordonnance de Villers-Cotterêt, en 1539, rend obligatoire l'usage du français dans l'administration et la justice du royaume.

comme partout en France, la majorité de la population pratiquera couramment le français seulement à compter des années 1950. Cela résultera, entre autres, d'une politique renforcée d'enseignement du français et de l'apparition de la radio et de la télévision.

La situation sociolinguistique de la Haute-Bretagne est compliquée⁵. Le gallo doit composer d'une part avec le breton, pratiqué surtout à l'ouest et aussi dans les grandes villes de Haute-Bretagne, et d'autre part avec le français, écrit et parlé partout puisque c'est la langue de l'Etat. Le breton apparaît aux yeux de certains comme étant une langue beaucoup plus "bretonne" que le gallo, et c'est vrai qu'il est complètement différent du français. Le breton a toujours été perçu comme une langue (même s'il a été méprisé pendant longtemps pour asseoir définitivement le français en Basse-Bretagne), et il est devenu le symbole de l'identité bretonne. Par contraste, il est difficile aux parlers romans de Haute-Bretagne de s'imposer comme le symbole d'une "bretonnité" authentique, pire il leur est difficile d'être reconnus comme étant des parlers bretons tout simplement. Et, souvent en Bretagne, les bretonnants sont perçus comme étant plus bretons que les galloisants. D'où le désaccord qui surgit dans le petit dialogue ci-dessus entre deux personnes du pays de Vitré qui aimeraient être reconnus comme bretons à part entière et non pas comme seulement des gallos.

Le mot "gallo", qui s'est imposé aujourd'hui pour nommer la langue romane de Haute-Bretagne, semblerait venir du breton. Au départ, ce mot désigne les "étrangers", c'est-à-dire ceux qui ne parlaient pas breton. On trouve des traces de ce terme dans des écrits du 14^{ème} siècle, mais il n'a été utilisé pendant longtemps que le long d'une zone où les relations entre les locuteurs des deux langues étaient régulières. Il est utilisé depuis une trentaine d'années parmi les

5 - Voir Henriette Walter, "entre le breton et le français, la situation inconfortable du gallo", actes du 12^e colloque international de linguistique fonctionnelle, Paris, S.I.L.F., 1986, p. 34-38

Pour aller plus loin :

Philippe Blanchet et Henriette Walter, Dictionnaire du français régional de Haute-Bretagne, Editions Bonneton, 1999, pp. 5-19.

Serge Jouin, Le parler gallo d'Abbaretz et d'ailleurs..., Université de Nantes, doctorat de 3^o cycle, linguistique, 1982.

Jean-Yves Bauge, Thierry Magot, Laurent Motrot, Le galo d'amaen por tertots, méthode élémentaire de britto-roman, 1988.

J-Y Bauge, M. Deffain, Gallo, CNED, Centre de Rennes, 1991.

J-Y Urien, Réflexions socio-linguistiques sur le concept de langue, in Chubris, Cahiers du LERG n°1, pp. 7-23.

V FICHE PRATIQUE

Durée de la formation

3 mois

Dates

du 1^{er} avril 2010 au 6 juillet 2010

Lieu

Montfort sur Meu (35)

Public visé :

- Salariés débutants souhaitant utiliser la langue galloise dans leur domaine professionnel (enseignants, médias...).
- Demandeurs d'emploi ayant un projet professionnel en lien avec le gallo
- Particuliers galloisants ou non souhaitant apprendre le gallo

Coût

Variable selon statut (nous consulter)

Prise en charge possible (totale ou partielle) du coût de la formation pour les deux premières catégories :

- Pour les salariés : prise en charge par l'organisme de congé individuel de formation (C.I.F. - formiris - afdas...) collectant les cotisations "formations continues" auprès de l'entreprise du salarié (se renseigner éventuellement auprès de son employeur)
- Demandeurs d'emploi : 5 places prises en charge par le Conseil Régional, service de formation continue : nous contacter pour tout renseignement.

Important : cette formation ne pourra se concrétiser que si les financements nécessaires sont votés, et si un nombre suffisant de stagiaires est constaté (minimum 5)



Promotion 1^{ère} session 2009.



Un formateur de gallo devant un groupe de bretonnants à Landerneau.

NOTES

FICHE DE PRE-INSCRIPTION A LA FORMATION AU GALLO

Du 1er avril 2010 au 6 juillet 2010

DATE :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CP :

COMMUNE :



:

MEL :

Comment avez-vous pris connaissance de cette formation ?

Sous quel statut souhaitez-vous suivre la formation au gallo ?

- Salarié en congé individuel de formation
- Demandeur d'emploi
- Particulier

Merci de nous réexpédier cette fiche à l'adresse suivante :

STUMDI
Manoir de Keranden BP 311
29413 LANDERNEAU Cedex
02 98 21 39 94
bzh.stumdi@wanadoo.fr
www.stumdi.com

Nous pourrons ainsi vous expédier une fiche d'inscription au moment venu et vous convoquer par la suite à un entretien.

La formation sera proposée à la date ci-dessus si le nombre d'inscriptions est suffisant.

Mill goll 2008



Mise en page par Skrid
02 98 40 57 41 - skrid@wanadoo.fr

STUMDI
Manoir de Keranden BP 311
29413 LANDERNEAU Cedex
02 98 21 39 94
bzh.stumdi@wanadoo.fr
www.stumdi.com